



**Mémoire concernant le projet d'aménagement d'un parc éolien
à Carleton-sur-Mer**

**Présenté par le TechnoCentre éolien Gaspésie-les Îles
Novembre 2006**

LE TECHNOCENTRE ÉOLIEN

C'est dans une atmosphère d'effervescence que le TechnoCentre éolien Gaspésie – les Îles a vu le jour en septembre 2000, grâce à l'aide financière du ministère du Développement économique et régional et Recherche et de Développement économique Canada. Le TechnoCentre éolien s'est donné pour mission de contribuer à la naissance d'une industrie éolienne capable de concurrencer les marchés étrangers en matière de recherche et développement ainsi que d'équipements et de services, d'instaurer un dialogue entre les secteurs privé et public et de positionner significativement le Québec en ce qui concerne l'émergence du secteur éolien via la péninsule gaspésienne, les Îles-de-la-Madeleine et la MRC de Matane. Pour ce faire, le TechnoCentre occupe un rôle moteur comme association corporative, en favorisant l'expansion des sociétés industrielles et en créant une synergie entre tous les acteurs concernés, dans l'optique d'une véritable dynamique industrielle.

Organisme à but non lucratif, le TechnoCentre éolien compte environ 60 membres du milieu corporatif et institutionnel québécois. Entre autres, l'organisme a collaboré avec les divers paliers de gouvernements à l'élaboration de règlements pour l'implantation harmonieuse des parcs éoliens et la maximisation des retombées dans la région, mis en place un portail Web entièrement dévoué à l'industrie éolienne et établi, en partenariat avec plusieurs intervenants du réseau industriel, universitaire et collégial à l'échelle du Québec, un centre intégré de recherche, développement et transfert de technologie en climat nordique.

Le centre intégré qui a vu le jour au printemps 2006 à la suite de plusieurs années de planification, regroupe non seulement les institutions de la région mais aussi l'Université du Québec à Rimouski, la Chaire en aérodynamique des éoliennes en milieu nordique de l'École de technologie supérieure et le Laboratoire international des matériaux antigivre de l'Université du Québec à Chicoutimi. Basé à Murdochville, le centre intégré est un des piliers de la relance de l'ancienne ville minière et de toute la région.

Le centre intégré de recherche, développement et transfert de technologie en climat nordique souhaite contribuer à rendre l'énergie éolienne plus compétitive, et de ce fait, à positionner le Québec sur l'échiquier mondial de l'éolien. Les principaux axes de recherche du centre intégré sont :

- La caractérisation de la ressource éolienne en milieu nordique et montagneux ;
- L'adaptation des méthodes de fabrication et d'équipements de mesure en conditions nordiques ;
- Le développement de la petite éolienne et de diverses formes de couplage.

Le TechnoCentre a de plus appuyé le Cégep de la Gaspésie et des Îles et le Cégep de Matane dans une demande conjointe d'accréditation pour un Centre collégial de transfert de technologie (CCTT) en éolien à même le centre intégré. Un CCTT facilitera le transfert des connaissances et mènera, à plus long terme, à la création d'entreprises dans la région.

Le TechnoCentre éolien est fier de représenter les entrepreneurs gaspésiens mais aussi plusieurs joueurs de l'industrie québécoise désireux de contribuer au développement de la filière éolienne, et entend continuer à améliorer le climat d'affaires québécois en ce qui concerne le secteur éolien.

PORTRAIT DU DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN AU QUÉBEC

Les premiers pas en matière de développement au Québec remontent à la fin des années '70, lorsque des ingénieurs d'Hydro-Québec ont expérimenté des nouveaux types d'éoliennes à axe vertical aux Îles-de-la-Madeleine et à Cap-Chat. Les difficultés rencontrées dans le cadre de ces projets ont entraîné une accalmie qui a duré jusqu'en 1997, année où Axor a entamé la construction du parc éolien Le Nordais à Cap-Chat et à St-Léandre. Ce projet, quoique beaucoup plus avancé techniquement que les expériences d'Hydro-Québec quelques années plus tôt, a laissé peu de retombées économiques au-delà de la période de construction. Cela dit, ce projet a permis de jeter les bases de ce qui allait devenir l'industrie éolienne québécoise, une industrie qui est aujourd'hui en plein essor.

Depuis le parc éolien Le Nordais, d'autres projets similaires ont vu le jour à Murdochville et un autre est à l'étude dans la région de Rivière-du-Loup. Ces projets découlant d'ententes de gré à gré entre les promoteurs et Hydro-Québec Production, ne comportent aucune exigence en matière de développement économique régional. Cependant, leur impact au niveau économique n'est pas négligeable. À titre d'exemple, les dirigeants de Murdochville ont vu le niveau d'activité de leur petite ville augmenter de façon considérable lors de la construction des deux parcs éoliens qui entourent aujourd'hui la ville. Cette période d'activité a littéralement soutenu l'économie de la ville, permettant à ses dirigeants de s'affairer pour identifier des solutions de relance. Ainsi, l'industrie éolienne a créé une soixantaine d'emplois permanents et bien rémunérés à Murdochville notamment dans le domaine du transport de composantes d'éoliennes, fait non négligeable si l'on considère que la population de la ville est de 850 habitants.

En 2002, à la suite de longues négociations impliquant le gouvernement du Québec et des intervenants de la région Gaspésie – les Îles, Hydro-Québec lance un processus d'appel

d'offres pour 1000 mégawatts de puissance éolienne. Cet appel d'offres comportant des exigences de contenu régional visant à créer des emplois dans la région Gaspésie – les Îles et la MRC de Matane, est une réponse aux demandes pressantes de la région qui souhaitait faire de l'industrie éolienne un créneau d'excellence qui contribuerait de façon significative à notre économie.

C'est en réponse à cet appel d'offres que des investisseurs provenant de plusieurs régions du Canada, des États-Unis et même de l'Europe sont venus prospecter le vent. De ces investisseurs, neuf ont présenté des soumissions à Hydro-Québec, pour 32 projets totalisant tout près de 4000 mégawatts. Après avoir méticuleusement étudié le mérite de toutes ces propositions, Hydro-Québec a choisi les promoteurs dont les projets répondaient le mieux à leurs critères en matière de coût mais aussi en matière de retombées régionales devant être générées. Ainsi, 990 mégawatts de projets éoliens ont été identifiés, ceinturant le nord de la Gaspésie entre Baie-des-Sables et L'Anse-à-Valleau, tout en réservant quelques 109,5 mégawatts pour le projet de Carleton-sur-Mer. Ces projets devront se conformer à des obligations de contenu régional allant de 40 à 60 pour cent des coûts globaux.

Hydro-Québec est déjà en processus d'appel d'offres pour un deuxième bloc d'énergie, celui-là de 2000 mégawatts et couvrant l'ensemble du Québec. Malgré cette expansion géographique, 30 pour cent du contenu des éoliennes devra provenir de la région désignée, soit la région Gaspésie – les Îles et la MRC de Matane. En 2008, Hydro-Québec lancera un nouvel appel d'offres pour des projets provenant des communautés locales et autochtones, totalisant 500 mégawatts. D'ici 2015, le portefeuille énergétique du Québec inclura pas moins de 4000 mégawatts d'énergie éolienne, faisant de nous le leader du développement de cette énergie propre au niveau canadien.

La région Gaspésie – les Îles mise en partie sur le développement de l'industrie éolienne comme créneau d'avenir. Quoique l'implantation de parcs éoliens dans la région soit un élément important, le développement de l'industrie va bien au-delà des parcs éoliens. En incluant dans ses appels d'offres des obligations de contenu régional, Hydro-Québec donne à notre région cette longueur d'avance tant souhaitée. Avec ces outils en mains, le succès de la filière éolienne dans notre région dépend dorénavant des Gaspésiens et des Gaspésiennes qui désirent voir leur région prospérer et croître.

C'est ainsi que la région désignée compte maintenant plusieurs entreprises employant des centaines de personnes dans le domaine manufacturier, de l'ingénierie et des services conseil, de la construction, et plusieurs autres types d'activités. La formation est aussi un

élément de développement important pour la région. Des programmes de formation de niveau collégial fournissent des techniciens en opération et maintenance d'éoliennes jusqu'en Californie. Des firmes d'ingénieurs conseil exportent aussi leur savoir bien au-delà de la région. Ces initiatives contribuent à la création et au maintien d'emplois bien rémunérés dans la région et leur impact économique est des plus importants.

Afin de mieux comprendre les retombées en matière d'emplois, le TechnoCentre éolien a commandé une étude visant à dresser le portrait de la création d'emplois en éolien dans l'ensemble du Québec. Quoique l'étude soit encore en cours, les résultats préliminaires sont des plus encourageants. En effet, plus de 1200 personnes travaillent actuellement dans l'industrie éolienne au Québec. Un décompte rapide permet d'identifier tout près de 500 emplois à temps plein dans la seule région désignée. Ces données ont été compilées avec un taux de répondants de 60 %. De plus, il ne faut pas oublier qu'un deuxième appel d'offres, deux fois plus important que le premier, viendra ajouter de nombreux emplois à la région.

Le TechnoCentre éolien s'intéresse à tous les projets qui verront le jour au Québec d'ici les prochaines années. Notre intérêt est commun à celui des Gaspésiens et des Gaspésiennes qui veulent faire avancer la région et stimuler l'économie. Lorsque nous examinons les projets de développement de parcs éoliens, ce sont les retombées qui attirent le plus notre attention. L'attitude du promoteur, la réceptivité de la communauté, le respect des autres utilisations du territoire et le respect de l'environnement sont aussi des éléments de grande importance pour nous. C'est donc dans cet esprit que nous avons évalué le projet de Carleton-sur-Mer.

LES RETOMBÉES

Au chapitre des retombées, l'impact du projet de Carleton-sur-Mer est très significatif. Sur un projet de 170 millions de dollars, 102 millions seront investis directement dans la région désignée. Ces investissements contribueront au maintien de centaines d'emplois en Gaspésie et dans la MRC de Matane. La construction du parc éolien nécessitera plus de cent employés. Une fois la construction et la mise en service terminées, dix techniciens en opération et maintenance y travailleront à temps plein pour les vingt prochaines années.

Mais bien avant le début de la construction, plusieurs personnes de la région s'activaient déjà au développement de ce parc éolien. Le promoteur a fait appel à un grand nombre d'entreprises locales pour l'évaluation des vents, l'étude d'impacts environnementaux et

autres expertises. Selon nous, il est évident que le promoteur a un souci constant de maximiser les retombées économiques de ses projets dans la région.

RÉCEPTIVITÉ DE LA COMMUNAUTÉ

Tous les projets éoliens qui ont vu le jour au cours des dernières années ont suscité des interrogations de la part des citoyens. Cela est tout à fait normal, étant donné que ce sont eux qui devront vivre en la présence de ces machines pour les vingt prochaines années. C'est lorsque ces interrogations sont mises de l'avant que l'on peut voir la bonne volonté du promoteur. Dans le cas particulier du projet de Carleton-sur-Mer, le promoteur a démontré sa bonne foi en présentant son projet à la communauté bien avant les audiences du BAPE, leur laissant ainsi la possibilité de se concerter et de bien évaluer les impacts du projet. Lorsque des citoyens ont émis des réserves par rapport à l'emplacement spécifique de certaines machines, le promoteur a fait preuve d'une grande flexibilité en déplaçant des éoliennes.

Dans le cadre d'un processus de consultation comme celui du BAPE, ce sont généralement les citoyens qui ont des inquiétudes qui s'expriment. Ceux qui n'ont pas de grandes réserves à l'égard du projet en étude s'abstiennent presque toujours. Si on regarde le projet de Carleton-sur-Mer, c'est une très faible proportion de la population qui s'est exprimée. On peut donc dire qu'en général, la communauté et les autorités locales accueillent bien le projet.

RESPECT DES AUTRES UTILISATIONS DU TERRITOIRE

En ce qui concerne le projet de Carleton-sur-Mer, les principaux utilisateurs du territoire sont le tourisme, la chasse sportive, les véhicules récréatifs et l'industrie forestière.

La région de la Baie-des-Chaleurs est un des endroits les plus charmants au monde et il ne fait aucun doute que son patrimoine visuel doit être conservé. Le tourisme est un des plus grands moteurs économiques de la région et toute nouvelle utilisation du territoire doit tenir compte des impacts potentiels sur cette industrie qui fait la fierté des Gaspésiens. Une fois construit, la seule façon dont un projet éolien peut affecter le tourisme est par la visibilité. Hors, l'étude des impacts environnementaux effectuée par la firme Pesca Environnement de Maria pour le compte du promoteur démontre que les impacts visuels du projet sont de faibles à nuls.

Au niveau de la chasse, seule la période de construction pourrait avoir un impact. Lorsque les éoliennes sont en service, leur impact sur le grand et le petit gibier est pour ainsi dire nul. Le promoteur prendra en compte la période de chasse dans la construction du parc éolien afin que les activités des chasseurs ne soient pas affectées. À titre informatif, Cartier énergie éolienne a interrompu ses activités opérationnelles sur le chantier du parc éolien de l'Anse-à-Valleau du 14 au 22 octobre dernier, soit pendant la période de chasse à l'original à la carabine.

Par ailleurs, après sa construction le projet n'aura aucun impact notable sur l'utilisation de véhicules récréatifs tels motoneiges et VTT.

En ce qui concerne l'industrie forestière, c'est en tandem avec cette dernière que le promoteur procédera aux coupes nécessaires à la réalisation du projet. Une fois la construction terminée, le promoteur s'engage à reboiser les zones qui ne seront plus nécessaires à l'opération du parc éolien.

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

L'étude d'impacts environnementaux effectuée par Pesca Environnement a été réalisée avec beaucoup de rigueur. Les conclusions des impacts sur l'environnement varient de faible à négligeable alors que l'étude indique qu'il y aura des conséquences positives majeures en matière de retombées économiques et de création d'emplois dans la région.

Le promoteur s'est également engagé à faire un suivi environnemental rigoureux du projet. Cela permettra d'exercer une surveillance pointue des différents aspects touchés par l'implantation du parc. Cet engagement nous assure que les évaluations de l'étude d'impact seront validées de sorte qu'il sera possible de réagir si nécessaire.

LE PROMOTEUR

Innergex, l'une des deux entreprises formant le consortium Cartier énergie éolienne, est présente dans la région depuis 2000. En effet, cette firme québécoise a débuté ses travaux de prospection du gisement éolien dès le début du nouveau millénaire. Environ trente tours de mesure de vent ont été installées afin de déterminer les meilleurs sites pour l'implantation de parcs éoliens. Ce n'est donc pas d'hier que le promoteur a un intérêt envers le potentiel éolien de la Gaspésie.

Avant même d'avoir reçu l'assurance que ses projets éoliens seraient choisis par Hydro-Québec, Cartier énergie éolienne investissait déjà des sommes très importantes, embauchant plusieurs entreprises de la région. L'approche préconisée par la compagnie pour s'intégrer dans les milieux concernés par l'implantation de leurs parcs mérite d'être soulignée.

En septembre 2005 et en mars 2006, Cartier énergie éolienne a organisé des journées portes ouvertes ayant pour but de présenter son projet aux citoyens, répondre à leurs questions et recueillir leurs commentaires. Le promoteur a ainsi fait preuve de transparence et d'écoute envers la population locale.

De nombreuses discussions avec Cartier énergie éolienne nous ont démontré sans l'ombre d'un doute que l'entreprise est sensible aux enjeux régionaux que représente l'implantation de l'industrie éolienne dans la région désignée. Les porte-paroles ont manifesté leur intention de faire profiter autant que possible la région des retombées économiques rattachées aux différentes phases de réalisation des parcs éoliens. Nous sommes donc assurés que les obligations de contenu régional seront respectées.

IMPACTS VISUELS ET INTÉGRATION À L'INDUSTRIE TOURISTIQUE

Le projet est situé sur un site accidenté montagneux à une distance appréciable des milieux peuplés et touristiques, ce qui limite l'impact visuel potentiel.

Concernant la perception des touristes à l'égard des éoliennes, le TechnoCentre a mandaté en juillet 2004 une firme pour la réalisation d'une étude de marketing portant sur ce sujet.

L'étude démontre que :

- La perception des touristes à l'égard des éoliennes est très positive : 42,3% d'entre eux en ont une impression excellente et 94,7% en ont une au moins bonne, donc, positive;
- C'est à Cap-Chat qu'il y a le plus de répondants qui ont une impression excellente des éoliennes; cela s'explique aisément par le fait qu'ils en ont sous les yeux ;
- Le fait que les éoliennes soient à proximité et visibles des sites panoramiques ou autres lieux touristiques, à proximité et visibles des sites d'interprétation et parcs nationaux, à proximité et visibles de la plage ou à proximité des lieux culturels fermés comme les musées et galeries d'art dérangerait un peu ;

- Que les éoliennes soient situées en mer, visibles depuis la côte, dans la campagne ou à proximité des axes routiers comme la 132 ne dérangerait pas beaucoup, voire à peu près pas ;
- De façon générale, les répondants sont très favorables à l'idée d'implanter deux ou trois fois plus d'éoliennes en Gaspésie, en autant que la beauté des sites touristiques soit préservée, que l'environnement ne soit pas menacé et qu'il y ait des retombées économiques.

L'opinion des quelque 600 répondants interrogés dans le cadre de cette étude nous permet de croire que le parc éolien de Carleton-sur-Mer ne devrait pas avoir de conséquences négatives sur le tourisme. En fait, pour plusieurs touristes, les éoliennes constituent un attrait en soi.

Le promoteur a démontré que toutes les contraintes imposées par les différentes normes en vigueur (ex. : distance des résidences, chalets, routes, l'impact sonore, etc.) ont été respectées par le promoteur.

IMPACTS MAJEURS AU NIVEAU SOCIO-ÉCONOMIQUE

Les retombées économiques du parc éolien à l'étude sont indéniables. En effet, plus de 100 personnes travailleront à la construction de ce parc en période de pointe. De plus, ce projet contribuera à rentabiliser l'usine de pales construite à Gaspé (usine embauchant 210 personnes) et les usines de tours et d'assemblage de nacelles construites à Matane (pour lesquelles travaillent près de 200 personnes). À cela s'ajoutent les redevances que Cartier énergie éolienne paiera au ministère des Ressources naturelles et de la Faune, ce qui représente plusieurs centaines de milliers de dollars annuellement.

Cartier énergie éolienne versera également, sur une base volontaire, une contribution financière annuelle à la municipalité de Carleton-sur-Mer qui accueillera le parc éolien et elle créera un fonds spécial destiné aux organismes du milieu. De plus, elle mettra sur pied une fiducie destinée au démantèlement.

Les impacts indirects de ce projet, quoique difficiles à quantifier, seront tout aussi importants. Le TechnoCentre éolien est convaincu que ce projet contribuera à donner un nouveau souffle à toute la région et mettra en place des conditions qui lui permettra de se tailler une place de choix sur l'échiquier mondial de l'éolien. Le gouvernement du Québec a déclaré que la Gaspésie, les Îles-de-la-Madeleine et la MRC de Matane forment la région par laquelle doit naître le créneau d'excellence éolien. Ce sont des projets comme ceux de

Cartier énergie éolienne qui contribueront à l'avènement de nouvelles entreprises vouées à l'industrie éolienne, et qui permettront à des initiatives comme le centre intégré de recherche, développement et transfert de technologie de trouver des débouchés pour ses produits et services.

RECOMMANDATIONS

Le projet de Carleton est le 4^e parc éolien à voir le jour dans le cadre de l'appel d'offres de 1000 MW lancé par Hydro-Québec en 2003. Puisque le promoteur s'est engagé à en implanter trois autres d'ici 2012, nous jugeons important que ce joueur de premier plan s'intègre le mieux possible à la région désignée, notre région.

L'approche et l'attitude démontrées par Cartier énergie éolienne depuis le début du processus d'implantation de leurs parcs éoliens sont tout à fait rassurantes. Leur rigueur et leur compréhension des enjeux régionaux associés au développement de la filière éolienne dans la région ont marqué les étapes franchies jusqu'à présent.

L'étude d'impacts environnementaux réalisée, les ententes conclues avec différents intervenants régionaux, l'écoute démontrée à l'égard des citoyens et la qualité du projet proposé nous incitent à appuyer ce projet.

Le TechnoCentre éolien Gaspésie-les Îles recommande donc la réalisation du projet de Carleton-sur-Mer tel que présenté. Nous croyons que ce parc éolien apportera de nombreux impacts positifs pour la Gaspésie, les Îles-de-la-Madeleine et la MRC de Matane.

Personne-ressource au TechnoCentre éolien Gaspésie-les Îles :

M. Jean Desrosiers
Directeur général
TechnoCentre éolien Gaspésie – les Îles
37, rue Chrétien
Gaspé (Québec) G4X 1E1

Tél. : (418) 368-6162 poste 229
Courriel : jdesrosiers@eolien.qc.ca
Télec. : (418) 368-4315